

LE JOURNAL DE BELVEZET

Juin 2023 - Les articles que vous trouverez ce mois-ci sont principalement issus du site « mairie-belvezet30.fr », constamment mis à jour.

Edito

Nous voici arrivés à la moitié du mandat que vous nous avez confié en 2020.

Depuis 3 ans nous avons pris connaissance et suivi les dossiers en cours, réfléchit et commencé la mise en place du projet pour lequel vous nous aviez élu :

- Vivre ensemble dans un milieu rural en pleine mutation et développer du lien social entre toutes les générations
- Réfléchir et agir pour l'environnement et le futur de l'agriculture
- Faciliter l'action de tous dans des projets associatifs
- Préserver, restaurer et entretenir les espaces et lieux communs.
- Permettre l'écoute et l'expression de chacun dans un format de démocratie participative à inventer

La plupart des sujets que nous vous avions proposés dans notre projet pour le village sont en cours de réalisation, à différents stades d'avancement.

Plutôt que de vous proposer un inventaire à la Prévert de nos actions et décisions, nous allons continuer, cet été nos rencontres des hameaux et nos réunions publiques ouvertes à tous afin d'échanger ce qui est fait, en cours et surtout reste à faire.

Ce journal qui va paraître à un rythme plus soutenu est le reflet, en complément du site de la commune, d'une partie de nos actions en cours.

En attendant de vous croiser, cet été, « en vrai » nous vous souhaitons une bonne lecture

Le conseil municipal

Les différents chapitres à suivre sont les plus récents ou les plus actuels du site. Certains paraîtront déjà dépassés mais si ce journal devient mensuel, il n'y paraîtra plus dès le prochain numéro.

Actualités : les brèves

Fibre - Internet (fin mars 2023)

Après plusieurs appels à : orange, Wi-Gard, département du Gard et préfecture du Gard, ce que nous savons enfin de la situation :

La panne sur le réseau fibre vient bien de la chute du poteau "orange" sur la CD 979 à l'intersection des communes d'Uzès et de Montaren

L'opérateur de maintenance "fibre" à savoir SFR pour le compte de WiGard (département du Gard) est au courant du problème mais ne peut réparer car il y a une traversée de route à effectuer et cela ne peut pas se faire de manière provisoire au sol. ils attendent que Orange change le poteau pour pouvoir réparer la ligne.

A ce stade, la commune continue d'appeler les différents opérateurs et informera les habitants au fur et à mesure des avancées de la situation.

Chaque habitant impacté par cette rupture de la ligne "fibre" est invité à contacter son opérateur (service client) afin de lui signaler le problème et l'absence de résolution de celui- ci. Négocier une solution de remplacement provisoire pour service non rendu.

Bouygues telecom: https://www.bouyguestelecom.fr/

Free: https://www.free.fr/

Orange: 3900, https://www.orange.fr/ Sosh: 3976, https://www.sosh.fr/ SFR: 1023, https://www.sfr.fr/

RED by SFR: https://www.red-by-sfr.fr/

Centre de santé (mi mars 2023)

<u>Du changement</u> dans la proposition d'offre de soin sur le secteur Uzège Nord. Depuis trois ans, le territoire et les communes voisines se mobilisent face à la désertification de l'offre. De la MSP au centre de Santé, l'idée est de faire revenir les médecins sur notre territoire afin de proposer et d'apporter une certaine pérennité du projet.

Une démarche de signalement peut aussi être faite par vos soins sur le site

Le PROJET de la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) UZEGE NORD qui a vu le jour début avril 2021 mute vers un Groupe d'Intérêt Public (GIP) pour la création d'un centre de santé.

Les centres de santé sont portés par le GIP " Ma Santé ma Région " au sein duquel sont notamment représentés les partenaires institutionnels de la santé et les collectivités territoriales. La CCPU va intégrer le GIP et porte localement le projet de centre de santé de Lussan, en partenariat avec la Mairie de Lussan et le SIVU Uzège Nord.

Sécheresse (Article du 25 mai 2023)

Les premiers mois de l'année 2023 ont vu des précipitations largement en dessous de la normale. Les pluies sporadiques des derniers jours n'ont pas permis de compenser cette situation déficitaire. Les nappes sont à des niveaux relativement bas pour la saison et les débits des cours d'eau restent très faibles sur la plupart des bassins du département. Certains cours d'eau secondaires présentent déjà des assecs. Par ailleurs. Météo France n'annonce pas de pluies significatives pour les prochains jours alors que la campagne d'irrigation des cultures a débuté depuis quelques semaines.

Compte tenu de l'ensemble des données recueillies, Mme la préfète du Gard a donc décidé, de :

 de placer les zones de la Cèze amont, des Gardons amont, du Gardon aval et du Vidourle en "CRISE";

- de maintenir la zone Cèze aval en "CRISE" ;
- de maintenir les zones Hérault et Arre en "ALERTE RENFORCEE" ;
- de placer la zone Ardèche (communes gardoises) en "ALERTE";
- de maintenir le reste du département en "VIGILANCE".

Cette situation est très préoccupante, notamment pour l'alimentation en eau potable de certaines communes et pour l'agriculture, en pleine période de semis. Elle nécessite aussi une vigilance supplémentaire vis-à-vis du risque feux de forêt, notamment en cas de reprise de vent fort.

Rappel des mesures liées aux seuils :

Sur les communes en situation de vigilance : il est demandé à chacun d'adopter un comportement écoresponsable, en utilisant l'eau de manière mesurée.µ

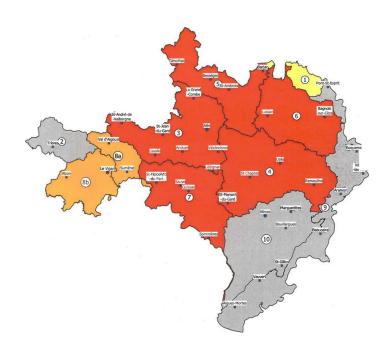
Sur les communes en situation d'alerte : le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits. De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole, l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément), des terrains de golf et des espaces sportifs (stades) et des jardins potagers entre 10h00 et 18h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau type goutte-à-goutte). Le lavage des véhicules privés et des bateaux privés est interdit.

Sur les communes en situation d'alerte renforcée : les interdictions supplémentaires concernent l'arrosage des espaces sportifs ainsi que celui des pelouses et espaces verts privés et publics. L'irrigation agricole et l'arrosage des jardins potagers sont interdits entre 8h00 et 20h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau), et une nuit sur deux si l'eau est prélevée dans un cours d'eau ou dans sa nappe d'accompagnement.

Sur les communes en situation de crise, seuls sont autorisés l'abreuvement des animaux et les usages prioritaires de l'eau, concourants à l'alimentation en eau potable des populations, à la survie des espèces aquatiques, à la sécurité civile, et à la salubrité publique.

En crise des dérogations peuvent être accordées pour certains usages agricoles. Vous trouverez ci-dessous le lien sur le site pour obtenir le formulaire pour une demande de dérogation:

https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Sec heresse/Derogations/Derogations



Obligation Légale de Débroussaillement - OLD -



Une réunion d'information à destination des habitants de Belvézet a eu lieu le vendredi 12 mai à 18h au foyer de Montaren en présence de l'ONF, des Pompiers et de la DDTM.

Eclairage public (mars 2023)

L'ensemble de l'éclairage public a été revu récemment par l'entreprise Valette qui a la charge de l'entretien et par territoire – énergie (ex SMEG).

- Les abaissements se produisent partout sauf dans le centre du hameau de Mas de l'ancienne église. Les leds qui ont été mises en 2017 ne correspondent pas à la commande initiale. Au lieu de s'abaisser de 90 %, elles ne s'abaissent pas. Nous n'avons pas encore de délai pour le changement de celle- ci.
- Le jour de la nuit (de mars à Juillet 2023) Dans le cadre de l'action " jour de la nuit" le weekend du , Samedi 15 octobre 2022, durant 3 soirées, nous avons éteint l'éclairage public.

A partir du mois de mars 2023, nous renouvelons l'expérience sur chaque premier weekend du mois de mars à Juillet. L'éclairage public ne s'allumera pas du tout les:

- du vendredi 3 mars au lundi 6 mars matin
- du vendredi 31 mars au lundi 3 avril matin
- du vendredi 05 mai au lundi 08 mai matin
- du vendredi 02 juin au lundi 05 juin matin
- du vendredi 30 juin au lundi 03 juillet.



Article de Octobre 2022: "Cela fait 14 ans qu'Agir pour l'Environnement coordonne le Jour de la Nuit, événement national de lutte contre la pollution lumineuse. 14 ans, et jamais les thèmes de sobriété énergétique et lumineuse n'ont été aussi essentiels qu'aujourd'hui. (...) tous les enjeux liés à la pollution lumineuse : problèmes de santé, impacts sur la biodiversité et disparition du ciel étoilé. (...) Le Jour de la Nuit sera donc, cette année encore, l'occasion de rappeler que de nombreux acteurs s'engagent pour lutter contre les effets dévastateurs d'une pollution pourtant si simple à éliminer : il suffit d'éteindre.." (source Site agir pour l'environnement)

Chèque énergie : nouveautés 2023

Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches relatives au chèque énergie en ligne au sein de votre espace bénéficiaire particulier : <u>chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire</u>. Cet espace individuel vous propose également une synthèse de votre situation au regard du chèque énergie.

Si vous êtes éligible, vous recevez automatiquement votre chèque énergie à votre domicile. Vous n'avez aucune démarche à réaliser. Vous pourrez vérifier votre éligibilité au chèque énergie pour 2023 en cliquant chequeenergie.gouv.fr.

Informations pratiques du moment

Formation premier secours

La commune offre une session de formation validante aux premiers secours (PSC1) le 3 juin 2023 à l'intention de tous, à partir de 10 ans révolus. Cette formation dispensée par l'union départementale des pompiers du Gard , se déroulera à la salle polyvalente. Le nombre de participants est limité à 10, et l'inscription avant le 26 mai. Vous allez prochainement recevoir un bulletin d'inscription à compléter et à retourner dans la boîte aux lettres de la mairie.

Compostage

En partenariat avec la CCPU, le SICTOMU propose aux habitants du territoire de se former au compostage (à ce jour les dates sont passées) et d'acquérir un composteur gratuit.

Biodiversité - Restitution Publique





Un grand Bravo et merci aux intervenants pour leur expertise. Merci aux participants pour leur enthousiasme.

Armée de terre

Du dimanche 7 mai au mercredi 10 mai, l'armée fait des manœuvres sur l'aérodrome. Ils s'entraînent et sont amenés à tirer. Donc ne soyez pas surpris si vous entendez des tirs continus.

Que s'est-il passé ce mois-ci?

Le WE du 15 et 16 Avril à Belvézet a eu lieu des activités organisées par les commissions municipales.



Samedi 15 avril et samedi 13 mai : *Les rendez* vous des Ainés proposé par la commission Vivre longtemps au village

La prochaine: le samedi 10 juin!

dimanche 16 avril : Pâques au village proposé par la commission enfance Jeunesse

La fête de Pâques du 16 avril: les jeux collectifs organisés par les jeunes de la commission « enfance/jeunesse » (Mathilde, Inès et Zoé) au profit de tous les enfants présents ce dimanche, de quoi patienter dans la bonne humeur avant la très attendue chasse aux œufs!





Les échos des commissions

Commission "Finances - Budget"

Préparation du budget avant le vote du 06 avril 2023 MIse en oeuvre de la nomenclature M57 (budget pluriannuel)

Commission Comité de Pilotage Arbousier

Marché nocturne: le 12 juillet

Ouverture du 19 juin au 11 septembre

Rénovation du bar

Construction de la cuisine

Subventions

Convention avec la mairie

Relations avec la médiathèque

La commission "Transparence, Information, Formation, Innovation"

Votre journal: mensuel?

Site internet : nouvelle présentation à venir Le panneau à l'entrée du village est en place

Commission aménagements du territoire et travaux

Réfection globale D218 avec le Conseil Départemental du Gard Voirie Cimetière Marquises - abri bus Suivi des travaux poteaux électriques internet - electrification 4G Suivi du dossier station d'épuration

La commission Vivre longtemps au village, Santé, Action Sociale, Solidarité

Les rendez-vous mensuels des aînés La maison médicale L'actualité du centre social - les aidants

Commission "Culture, Patrimoine, tourisme"

Devenir de l'ancienne église Mise en place d'un comité de pilotage

Commission "Association Sport"

Les subventions La réunion avec les associations le 17 mai

Commission Environnement – Agriculture

Compte rendu - diagnostic des 24h de la Nature Poursuite du diagnostic Terra Rural par la chambre d'agriculture Prochaine mise en place de la commission gestion des déchets

Commission Enfance Jeunesse

Pâques des enfants (mi avril, voir article)

Avec le comité de pilotage de l'arbousier: Préparation puis interview de Cédric SALVIAC à la médiathèque le 08 avril

Formation premiers secours

Les réunions de l'équipe municipale: De quoi a-t-on parlé ?

Février: point sur chaque commission

Mars: travail sur le budget, subvention associations, enfouissement réseau filaire au hameau du Puget, programme ONF,

Avril: réunion des associations, les RDV des aînés, préparation du 08 mai, les projets de la commission economie et production locale, diagnostic Castellas et petit patrimoine.

Mai : la voirie, Pâques 2024, votre journal.

Les séances du conseil municipal

Retrouvez toutes les délibérations sur le site ou sur les panneaux d'informations dans chaque hameau.